

49c par semaine vous permet d'acheter un pneu neuf
Garage A. Brouillard
 LE CHOIX LE PLUS COMPLET ENTRE MONTREAL ET QUEBEC
 101, N-Dame, Cap St-Jacques

Le Nouvelliste

TROIS-RIVIERES, 24 NOVEMBRE 1937

LA VENTE SE POURSUIT
 jusqu'au 27 novembre
Réal Pelletier
 1472, rue Notre-Dame

Des travaux publics remplaceront les secours directs au Cap

Plus de 20 témoins entendus au procès d'Oliva Champagne et al

Il fut un défilé presque interrompu de maîtres de poste, chefs de gare, agents et commis de messageries, employés de bureau de poste, qui retraçaient dans leurs registres des lettres recommandées envoyées par les accusés à Oliva Champagne, étudiant des feuilles de route et produisirent des mandats de poste. — Comment se faisaient les transactions.

Le maire Raoul Rocheleau vient de recevoir instructions du ministre du Travail de commencer immédiatement une série de travaux. — Les 300 chômeurs de la ville y trouveront de l'emploi. — La liste des travaux. — Séance spéciale du conseil.

La Consolidated Paper dépense un million ici et à Shawinigan

Pour installer deux systèmes de bouilloires modernes qui seront terminés au début de janvier prochain. — Environ 75 hommes travaillent à chacun des deux endroits. — Pour augmenter la production.

Dernier contingent de familles pour les cantons du Nord

Les dernières familles de colons de notre diocèse partiront, cette semaine et la semaine prochaine, pour les cantons du nord-ouest du Québec.

DEUX PARCS PUBLICS

Cap de la Madeleine, 24. — A la suite d'une entente avec le gouvernement provincial et notre ville, les secours directs seront remplacés, cet automne et cet hiver, par une série de travaux publics.

Mgr Comtois assiste à la grand'messe à Sainte-Cécile

A l'occasion de la fête de sainte Cécile, Son Exc. Mgr A.-O. Comtois, a assisté à la grand'messe paroissiale de Sainte-Cécile. Il était assisté, au trône, par Mgr Dionisio Gélinais, C.S., et par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé.

UN PROCÈS QUI DURERA.

Le jour consacré, hier, une deuxième journée au procès d'Oliva Champagne, Adélarde Champagne, de St-Stanislas, Noël J. Bégin et Lionel Audet, de Lasarre, Abitibi, Oliva St-Jean, de Manouan, André Roy de La Tuque et J. B. Demers, de Grand-Mère, tous les 7 accusés d'avoir conspiré pour établir un système de contrebande et pour frauder les gouvernements d'une somme de \$15,000.00.

La Société d'histoire va se réunir dimanche au Séminaire

Les membres et leurs amis auront le plaisir d'entendre M. l'abbé Victor Tremblay, président de la Société Historique du Saguenay.

Une Soirée apostolique au séminaire

Une quatrième Soirée apostolique aura lieu, ce soir, au séminaire St-Joseph. Le Rév. Père Bernardin Verville, o.f.m., parlera de "La famille au pays de la bête sans nom".

Plus d'une vingtaine de témoins défilèrent devant l'honorable juge W. Lazure et les douze jurés. Pour un bon nombre, leur rôle se résumait à produire des documents, registres de lettres recommandées, mandats de poste, feuilles de route, reçus de livraison afin d'établir les transactions que les sept accusés auraient effectuées. Au cours de ces déclarations, un défilé de chefs de gare, d'agents et de commis de messagerie, de maîtres de poste, de employés de bureau de poste.

Le conseil d'histoire régionale aura lieu, dimanche prochain, le 28 novembre, à 8 heures du soir, au séminaire. Pour la première fois, notre société recevra un conférencier de la région du Saguenay. Les membres et leurs amis, parce que chacun des membres est invité à y amener au moins un ami, auront donc le plaisir d'entendre M. l'abbé Victor Tremblay, du séminaire de Chicoutimi, où il est professeur d'histoire, et président de la Société historique du Saguenay.

Les travaux que la Consolidated Paper Corporation exécute à ses deux moulins de la Wayagamack et de la Belgo coûteront environ un million de dollars à la corporation. A chacun de ces deux moulins, on installe un système de bouilloires très moderne, pour la fabrication de la vapeur. Les bâties, qui contiendront ces bouilloires, auront une longueur de 150 pieds par 60 de largeur, environ.

M. T. RACICOT

Il fut durant plusieurs années charretier à Amos. Au cours des années 1934 et 1935 il a livré à Noël J. Bégin plusieurs colis expédiés de Saint-Adelphe à l'adresse de A. Cantin, Mirail, J.-R. Lesieur. Il livra ces colis à Bégin parce que celui-ci lui remettait auparavant les bills d'expédition. Après la visite du constable Dufresne Bégin n'a pas eu d'autre colis, à la connaissance du témoin.

La première neige...

Ce matin, la première neige. Dans les classes de nos écoles, les élèves font des compositions françaises sur l'éternel "manteau d'hermine" et d'autres, plus personnelles, parlent du "duvet des ailes des anges".

Autre appui au projet du nouvel hôpital

Les Chevaliers de Colomb sont unanimes derrière le projet d'érection d'un hôpital.

M. ROLAND RACICOT

Il est journaliste à La Sarre. A la demande de N. J. Bégin, il alla, à plusieurs reprises, chercher des boîtes à LaSarre et les transporta à la demeure de celui-ci. Les boîtes n'étaient pas adressées à Noël J. Bégin qui lui disait quel nom demander.

Les quatre comités de la Cie Brown se sont rencontrés

Boston, 24 (P.C.) Les représentants des quatre comités finissant dans le projet de reorganisation de la Brown Corporation, la plus considérable industrie de la pulpe et du papier dans la Nouvelle-Angleterre, se sont rencontrés dans une conférence afin de concilier diverses divergences d'opinion.

UNE RESOLUTION

Le conseil 1001 des Chevaliers de Colomb a adopté, à l'unanimité, le projet de résolution qui nous présente ci-dessous.

M. E. MASSICOTTE

C'est un huissier de la cour supérieure à Amos. En juin 1934, il était constable de la Commission des Liqueurs de Québec. Comme tel, il opéra une saisie de marchandises à la gare de LaSarre. Il saisit deux caisses de bois contenant chacune dix gallons d'alcool. Les caisses étaient expédiées à Jean Vachon. Elles avaient été envoyées de Saint-Stanislas. Il opéra cette saisie avec M. D. Jobidon, chef de police d'Amos qui fut aussi entendu comme témoin.

Deux changements ecclésiastiques par Mgr Comtois

Par décision de Son Exc. Mgr A.-O. Comtois, évêque des Trois-Rivières:

Le "pochard No 1" des Trois-Rivières a comparu, en Cour de recorder, hier avant-midi, à la suite de sa 83e arrestation.

M. ADELARD COUSINEAU

Le témoin est maître de poste à LaSarre depuis 1919. Il connaît Noël J. Bégin. Le témoin connaît le registre des lettres recommandées pour les années 1934 et 1935. Il se souvient que Bégin envoyait des lettres recommandées sous les noms de A. Bastien, A. Cardin, J. A. Carrier et J. A. Vachon. En fouillant dans ses registres il donna lecture de plusieurs lettres de lettres recommandées où l'expéditeur apparaît comme A. Bastien, A. Cardin, J.-A. Carrier, J. A. Vachon, N.-J. Bégin et dont le destinataire est Oliva Champagne de St-Stanislas. Le témoin produisit aussi 9 mandats de poste faits expédiés de St-Stanislas à l'adresse de B. Latour et J. A. Cameron ont été livrés à Noël J. Bégin. Un colis adressé à J. L. Rondeau n'a jamais été livré au destinataire parce que saisi par le détective Pelletier. Le témoin dit que les colis contenaient des canistres, ce dont il ne se rendit compte lors de la saisie. Les colis saisis par l'agent Pelletier avait été expédié par T. Gagnon, de Saint-Stanislas.

Adieu au monde

Louiseville, 24 (D.N.C.) — Mlle Maria Desjarlais, fille de M. et Mme Emile Desjarlais, est entrée, dernièrement, au noviciat des Sœurs de la Providence, à Montréal.

Le "pochard No 1" des Trois-Rivières a comparu, en Cour de recorder, hier avant-midi, à la suite de sa 83e arrestation.

M. VICTOR CHAREST

Charest demeure à LaSarre. Il admet dès le début avoir lui-même envoyé une couple des mandats de poste produits par les deux témoins précédents. Si plusieurs mandats furent envoyés par Victor Charest à Oliva Champagne, c'est parce qu'il permit à Raoul Audet de servir de son nom. Les mandats qu'il envoya à Oliva Champagne avaient pour but de payer de l'alcool qui avait fait venir de Champagne.

Adieu au monde

Riverside Silk Mills Limited, 50 sous par action, payable le 3 janvier aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

Le "pochard No 1" des Trois-Rivières a comparu, en Cour de recorder, hier avant-midi, à la suite de sa 83e arrestation.

M. AURELE ROY

Le témoin est chef de gare à Dupuy, Abitibi, depuis sept ans. Il identifie des feuilles de route et produit des reçus de livraison. Des colis venant de Saint-Adelphe et adressés à Gordon Charest et à Lionel Audet après les signatures qui apparaissent sur les reçus. Si les colis ne furent pas livrés à Gordon McLeary, qu'il ne connaît pas, c'est que d'autres personnes les réclamèrent en présentant le coupon d'expédition. Un autre colis fut aussi livré à une personne qui s'appelle P. Levesque.

Adieu au monde

Southern Porto Rico Sugar Co a gagné durant l'année finissant le 30 septembre 1937 des profits de \$2.86 par action commune au lieu de \$3 l'année précédente.

Le "pochard No 1" des Trois-Rivières a comparu, en Cour de recorder, hier avant-midi, à la suite de sa 83e arrestation.

M. G. A. FLOURDE

Il est chef de gare à LaSarre. Il commence lui aussi par identifier des feuilles de route et par produire des reçus de livraison. Le témoin dit que les colis expédiés de St-Stanislas à l'adresse de B. Latour et J. A. Cameron ont été livrés à Noël J. Bégin. Un colis adressé à J. L. Rondeau n'a jamais été livré au destinataire parce que saisi par le détective Pelletier. Le témoin dit que les colis contenaient des canistres, ce dont il ne se rendit compte lors de la saisie. Les colis saisis par l'agent Pelletier avait été expédié par T. Gagnon, de Saint-Stanislas.

Adieu au monde

Pioneer Gold Mines of British Columbia Limited, 10 sous par action, payable le 3 janvier aux actionnaires inscrits le 1er décembre.

Le "pochard No 1" des Trois-Rivières a comparu, en Cour de recorder, hier avant-midi, à la suite de sa 83e arrestation.

M. J. R. BEAUDOIN

Il est à l'emploi du Canadian National à LaSarre, comme commis de fret. En 1934, il connaissait Lionel Audet et N. J. Bégin. Ils faisaient tous du taxi. Le témoin dit qu'un colis expédié par A. Brouillette, de Saint-Adelphe, a été livré à N. J. Bégin qui a signé le reçu et a payé les

Adieu au monde

Le témoin travaille au bureau de poste à La Tuque. Il connaît André Roy. Dans son registre des lettres recommandées il retrace lui lettres expédiées par Roy à Oliva Champagne.

Le "pochard No 1" des Trois-Rivières a comparu, en Cour de recorder, hier avant-midi, à la suite de sa 83e arrestation.

M. LUCIEN FUSEY

Le témoin travaille au bureau de poste à La Tuque. Il connaît André Roy. Dans son registre des lettres recommandées il retrace lui lettres expédiées par Roy à Oliva Champagne.

Adieu au monde

Le témoin travaille au bureau de poste à La Tuque. Il connaît André Roy. Dans son registre des lettres recommandées il retrace lui lettres expédiées par Roy à Oliva Champagne.

Le "pochard No 1" des Trois-Rivières a comparu, en Cour de recorder, hier avant-midi, à la suite de sa 83e arrestation.

M. J. R. BEAUDOIN

Il est à l'emploi du Canadian National à LaSarre, comme commis de fret. En 1934, il connaissait Lionel Audet et N. J. Bégin. Ils faisaient tous du taxi. Le témoin dit qu'un colis expédié par A. Brouillette, de Saint-Adelphe, a été livré à N. J. Bégin qui a signé le reçu et a payé les

Adieu au monde

Le témoin travaille au bureau de poste à La Tuque. Il connaît André Roy. Dans son registre des lettres recommandées il retrace lui lettres expédiées par Roy à Oliva Champagne.

Le "pochard No 1" des Trois-Rivières a comparu, en Cour de recorder, hier avant-midi, à la suite de sa 83e arrestation.

M. J. R. BEAUDOIN

Il est à l'emploi du Canadian National à LaSarre, comme commis de fret. En 1934, il connaissait Lionel Audet et N. J. Bégin. Ils faisaient tous du taxi. Le témoin dit qu'un colis expédié par A. Brouillette, de Saint-Adelphe, a été livré à N. J. Bégin qui a signé le reçu et a payé les

Adieu au monde

Le témoin travaille au bureau de poste à La Tuque. Il connaît André Roy. Dans son registre des lettres recommandées il retrace lui lettres expédiées par Roy à Oliva Champagne.

Le "pochard No 1" des Trois-Rivières a comparu, en Cour de recorder, hier avant-midi, à la suite de sa 83e arrestation.

M. J. R. BEAUDOIN

Il est à l'emploi du Canadian National à LaSarre, comme commis de fret. En 1934, il connaissait Lionel Audet et N. J. Bégin. Ils faisaient tous du taxi. Le témoin dit qu'un colis expédié par A. Brouillette, de Saint-Adelphe, a été livré à N. J. Bégin qui a signé le reçu et a payé les

Adieu au monde

Le témoin travaille au bureau de poste à La Tuque. Il connaît André Roy. Dans son registre des lettres recommandées il retrace lui lettres expédiées par Roy à Oliva Champagne.

Le "pochard No 1" des Trois-Rivières a comparu, en Cour de recorder, hier avant-midi, à la suite de sa 83e arrestation.

M. J. R. BEAUDOIN

Il est à l'emploi du Canadian National à LaSarre, comme commis de fret. En 1934, il connaissait Lionel Audet et N. J. Bégin. Ils faisaient tous du taxi. Le témoin dit qu'un colis expédié par A. Brouillette, de Saint-Adelphe, a été livré à N. J. Bégin qui a signé le reçu et a payé les

Adieu au monde

Le témoin travaille au bureau de poste à La Tuque. Il connaît André Roy. Dans son registre des lettres recommandées il retrace lui lettres expédiées par Roy à Oliva Champagne.

Le "pochard No 1" des Trois-Rivières a comparu, en Cour de recorder, hier avant-midi, à la suite de sa 83e arrestation.

M. J. R. BEAUDOIN

Il est à l'emploi du Canadian National à LaSarre, comme commis de fret. En 1934, il connaissait Lionel Audet et N. J. Bégin. Ils faisaient tous du taxi. Le témoin dit qu'un colis expédié par A. Brouillette, de Saint-Adelphe, a été livré à N. J. Bégin qui a signé le reçu et a payé les

Adieu au monde

Le témoin travaille au bureau de poste à La Tuque. Il connaît André Roy. Dans son registre des lettres recommandées il retrace lui lettres expédiées par Roy à Oliva Champagne.

Le "pochard No 1" des Trois-Rivières a comparu, en Cour de recorder, hier avant-midi, à la suite de sa 83e arrestation.

M. J. R. BEAUDOIN

Il est à l'emploi du Canadian National à LaSarre, comme commis de fret. En 1934, il connaissait Lionel Audet et N. J. Bégin. Ils faisaient tous du taxi. Le témoin dit qu'un colis expédié par A. Brouillette, de Saint-Adelphe, a été livré à N. J. Bégin qui a signé le reçu et a payé les

Adieu au monde

Le témoin travaille au bureau de poste à La Tuque. Il connaît André Roy. Dans son registre des lettres recommandées il retrace lui lettres expédiées par Roy à Oliva Champagne.

Le "pochard No 1" des Trois-Rivières a comparu, en Cour de recorder, hier avant-midi, à la suite de sa 83e arrestation.

M. J. R. BEAUDOIN

Il est à l'emploi du Canadian National à LaSarre, comme commis de fret. En 1934, il connaissait Lionel Audet et N. J. Bégin. Ils faisaient tous du taxi. Le témoin dit qu'un colis expédié par A. Brouillette, de Saint-Adelphe, a été livré à N. J. Bégin qui a signé le reçu et a payé les

Adieu au monde

Le témoin travaille au bureau de poste à La Tuque. Il connaît André Roy. Dans son registre des lettres recommandées il retrace lui lettres expédiées par Roy à Oliva Champagne.

Le "pochard No 1" des Trois-Rivières a comparu, en Cour de recorder, hier avant-midi, à la suite de sa 83e arrestation.

M. J. R. BEAUDOIN

Il est à l'emploi du Canadian National à LaSarre, comme commis de fret. En 1934, il connaissait Lionel Audet et N. J. Bégin. Ils faisaient tous du taxi. Le témoin dit qu'un colis expédié par A. Brouillette, de Saint-Adelphe, a été livré à N. J. Bégin qui a signé le reçu et a payé les

Adieu au monde

Le témoin travaille au bureau de poste à La Tuque. Il connaît André Roy. Dans son registre des lettres recommandées il retrace lui lettres expédiées par Roy à Oliva Champagne.

Le "pochard No 1" des Trois-Rivières a comparu, en Cour de recorder, hier avant-midi, à la suite de sa 83e arrestation.

M. J. R. BEAUDOIN

Il est à l'emploi du Canadian National à LaSarre, comme commis de fret. En 1934, il connaissait Lionel Audet et N. J. Bégin. Ils faisaient tous du taxi. Le témoin dit qu'un colis expédié par A. Brouillette, de Saint-Adelphe, a été livré à N. J. Bégin qui a signé le reçu et a payé les

Adieu au monde

Le témoin travaille au bureau de poste à La Tuque. Il connaît André Roy. Dans son registre des lettres recommandées il retrace lui lettres expédiées par Roy à Oliva Champagne.

Le "pochard No 1" des Trois-Rivières a comparu, en Cour de recorder, hier avant-midi, à la suite de sa 83e arrestation.

M. J. R. BEAUDOIN

Il est à l'emploi du Canadian National à LaSarre, comme commis de fret. En 1934, il connaissait Lionel Audet et N. J. Bégin. Ils faisaient tous du taxi. Le témoin dit qu'un colis expédié par A. Brouillette, de Saint-Adelphe, a été livré à N. J. Bégin qui a signé le reçu et a payé les

Adieu au monde

Le témoin travaille au bureau de poste à La Tuque. Il connaît André Roy. Dans son registre des lettres recommandées il retrace lui lettres expédiées par Roy à Oliva Champagne.

Le "pochard No 1" des Trois-Rivières a comparu, en Cour de recorder, hier avant-midi, à la suite de sa 83e arrestation.

M. J. R. BEAUDOIN

Il est à l'emploi du Canadian National à LaSarre, comme commis de fret. En 1934, il connaissait Lionel Audet et N. J. Bégin. Ils faisaient tous du taxi. Le témoin dit qu'un colis expédié par A. Brouillette, de Saint-Adelphe, a été livré à N. J. Bégin qui a signé le reçu et a payé les

Adieu au monde

Le témoin travaille au bureau de poste à La Tuque. Il connaît André Roy. Dans son registre des lettres recommandées il retrace lui lettres expédiées par Roy à Oliva Champagne.

Le "pochard No 1" des Trois-Rivières a comparu, en Cour de recorder, hier avant-midi, à la suite de sa 83e arrestation.

M. J. R. BEAUDOIN

Il est à l'emploi du Canadian National à LaSarre, comme commis de fret. En 1934, il connaissait Lionel Audet et N. J. Bégin. Ils faisaient tous du taxi. Le témoin dit qu'un colis expédié par A. Brouillette, de Saint-Adelphe, a été livré à N. J. Bégin qui a signé le reçu et a payé les

Adieu au monde

Le témoin travaille au bureau de poste à La Tuque. Il connaît André Roy. Dans son registre des lettres recommandées il retrace lui lettres expédiées par Roy à Oliva Champagne.

Le "pochard No 1" des Trois-Rivières a comparu, en Cour de recorder, hier avant-midi, à la suite de sa 83e arrestation.

M. J. R. BEAUDOIN

Il est à l'emploi du Canadian National à LaSarre, comme commis de fret. En 1934, il connaissait Lionel Audet et N. J. Bégin. Ils faisaient tous du taxi. Le témoin dit qu'un colis expédié par A. Brouillette, de Saint-Adelphe, a été livré à N. J. Bégin qui a signé le reçu et a payé les

Adieu au monde

Le témoin travaille au bureau de poste à La Tuque. Il connaît André Roy. Dans son registre des lettres recommandées il retrace lui lettres expédiées par Roy à Oliva Champagne.

Le "pochard No 1" des Trois-Rivières a comparu, en Cour de recorder, hier avant-midi, à la suite de sa 83e arrestation.

M. J. R. BEAUDOIN

Il est à l'emploi du Canadian National à LaSarre, comme commis de fret. En 1934, il connaissait Lionel Audet et N. J. Bégin. Ils faisaient tous du taxi. Le témoin dit qu'un colis expédié par A. Brouillette, de Saint-Adelphe, a été livré à N. J. Bégin qui a signé le reçu et a payé les

Adieu au monde

Le témoin travaille au bureau de poste à La Tuque. Il connaît André Roy. Dans son registre des lettres recommandées il retrace lui lettres expédiées par Roy à Oliva Champagne.

Le "pochard No 1" des Trois-Rivières a comparu, en Cour de recorder, hier avant-midi, à la suite de sa 83e arrestation.

La Page Agricole

CHRONIQUE AGRICOLE

Les plantes de maison les plus populaires et leur culture

L'ENGRAISSEMENT DES DINDES POUR NOËL

Quoique l'on ait fait du progrès dans la préparation des dindes qui sont offertes au commerce pour les marchés des Fêtes, il y a encore un trop grand nombre de cultivateurs qui ne se soucient pas suffisamment des exigences de l'acheteur de leurs produits. La renommée des dindes de la province de Québec n'est plus à faire.

Il y a ce quelque chose d'indéfinissable dans la qualité qui lui rapporte une prime sur le prix du marché et qui devrait, il nous semble, être un stimulant dans son élevage. Il est regrettable, cependant, de constater que d'une année à l'autre, le pourcentage d'oiseaux qui se classent "choix" n'augmente pas aussi rapidement qu'on le désirerait. Si seulement les cultivateurs qui élèvent des dindes y pensaient. Personne ne désire acheter un dinde maigre, mal plumé et plein de chicots. Nous désirons vous soumettre quelques suggestions pour vous aider à présenter aux acheteurs, des dindes plus profitables. D'abord, on n'engraisse pas les dindes comme les poulets. Quand les dindes sont jeunes, ils exigent une nourriture plus élevée en matière protéique car ils se développent plus rapidement. On doit bien les soigner en tout temps et dès que les temps froids nous arrivent, augmenter la proportion de grain par rapport à la mouture. Il ne faut pas les renfermer comme l'on ferait des poulets. Tout changement subit est condamnable. Donnez leur tout l'espace désirable. Ne jetez pas le grain par terre mais semez la mouture et le grain dans des trémières.

Evitez de cette façon, les possibilités d'infection, les maladies. Augmentez la nourriture graduellement; donnez du lait écrémé si vous en avez. Changez les trémières et les fontaines de place fréquemment. Si vous donnez une pâtée, n'en donnez pas plus que les oiseaux peuvent manger en 10 ou 15 minutes. Quand on cultive du sarrasin, il est avantageux d'y laisser courir les dindes après la récolte enlevée.

Une ration qui semble donner de bons résultats dans l'engraissement est la suivante: La pâtée qui se donne le matin et le midi se compose de parties égales d'avoine moulue, de farine d'orge, de farine de blé d'Inde et de son de blé. Le sarrasin moulu peut remplacer l'orge moulue. Humectez la pâtée au moins deux heures avant de la distribuer; employez du lait écrémé de préférence à l'eau, si vous en avez. Le meilleur grain pour l'engraissement semble le blé d'Inde rond. On donne juste la quantité que les dindes peuvent consommer avant de se lever pour la nuit. Tenez toujours de l'eau, pure et du gravier en abondance devant les oiseaux.

En suivant ces suggestions et en apportant tous les soins désirables dans l'abattage, les cultivateurs qui ont des dindes devraient pouvoir augmenter la qualité et améliorer leur classification. La vente en coopération rapporterait peut-être elle aussi des bénéfices plus considérables que si l'on vend par les autres voies du commerce.

(Pour plus amples renseignements, écrivez à la Station Expérimentale Cap-Rouge, Qué.)

Rapport sur les récoltes de plantes racines et fourragères

Le Bureau des Statistiques, Section agricole, a présenté l'estimation provisoire de la récolte de plantes racines et fourragères dans la province de Québec en 1937. Comparativement à l'estimation finale de 1936 la récolte de pommes de terre à 12,467,300 quintaux, accuse une augmentation de 1 p.c.; la récolte de navets et betteraves fourragères à 6,414,200 qtx, accuse une diminution de 18.5 p.c.; la récolte de maïs fourrager à 486,000 tonnes, accuse une augmentation de 13.8 p.c.; le foin à 4,885,500 tonnes, accuse une diminution de 12.1 p.c.; et la luzerne à 33,100 tonnes, accuse une diminution de 8.1 p.c.

L'exposition provinciale de renards à St-Hyacinthe

De la bonne préparation d'un animal résulte le plus souvent de son succès à l'exposition. Vous savez donc, les éleveurs de renards, que les éleveurs de renards qui ont obtenu de bons résultats à l'exposition, ont eu soin de leur préparation. Vous ne pouvez pas vous attendre à ce que votre renard présente, sans que vous n'ayez bien soigné de vos éleveurs, vous les avez soignés, afin qu'ils soient beaux poil, vous n'avez pas fait d'affaire qu'à des animaux de travail et cependant vous voulez mieux à leur apparence générale que vos renards, lesquels sont élevés uniquement pour la fourrure. Prenez du bran de scie de bois dur, moulu bien finement, afin qu'il pénètre plus profondément dans la fourrure, mettez-en abondamment sur le corps de l'animal, frottez avec vos mains ou une brosse dont les soies sont douces. Faites cela de temps à autre et vous verrez comme les poils de vos renards y gagneront en propreté, en lustre et en couleur. Voilà quelques petites indications qui contribueront à donner à la fourrure de vos animaux toute la valeur qu'elles peuvent rendre, et même si vous ne désirez pas venir à l'Exposition Provinciale, que vous devez mettre en pratique dans votre renarderie pour produire de plus belles fourrures.

Il est entendu que ceux qui désirent exposer ont plus de chances de succès, lorsque les renards ont été élevés dans un hangar à fourrure, cette construction dans une renarderie est aujourd'hui non seulement à la mode, mais de la plus grande nécessité, le hangar coupe les courants d'air, les renards la couleur claire, lustrée, qui fait la richesse de la fourrure protégée l'animal contre les intempéries, l'automne particulièrement le soleil d'un jour plus chaud, le lendemain, sont des causes qui font perdre de la valeur à la fourrure. Il faut également que vous hangars à fourrure soient tenus dans un état de propreté de premier ordre, il ne faut pas oublier que les fumiers et les litières imprégnées d'urine, sont dommageables à la fourrure. L'assainissement des renarderies, les résidus organiques fait brunir la fourrure. C'est un peu la raison pour laquelle les planchers en bois ont été aménagés, malgré la négligence du gardien, les renards tenus dans un hangar à fourrure possédant un plancher de broche, se maintiennent dans un état hygiénique toujours satisfaisant. Au point de vue sanitaire, le plancher de broche est encore de beaucoup préférable, les puces et les poux qui se développent facilement dans une autre matière, sont plus nuisibles, le plancher de broche entrave dans leur propagation, par cette disposition de construction. Veillez donc également à ce que vos renards soient élevés dans des renarderies extérieures, ou même intérieures, car les plus belles fourrures deviennent très mauvaises lorsqu'elles subissent l'influence de ces causes.

Venez donc nombreux, cette année encore plus que les autres années exposer vos renards à St-Hyacinthe les 30 novembre, 1 et 2 décembre prochains. Venez gagner des prix, Venez à St-Hyacinthe travailler sérieusement et profitablement. Écrivez immédiatement pour vos formulaires d'inscription, car l'espace est limité pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à l'Association des Éleveurs de Renards de la Province de Québec, a.s du Secrétaire St-Hyacinthe, P. Qué. Dr J. P. E. Renaud, Ass.-secrétaire.

De plus, le plancher de broche du hangar à un autre avantage: il permet de voir de près les renards, il est recouvert de bas en haut, frappe le ventre du renard, lequel est nécessairement obligé de développer de la fourrure pour se protéger contre le froid. Lorsque le renard est placé sur un plancher de bois, couvert d'une épaisse litière de paille, il se trouve tenu bien chaudement et la fourrure du ventre est plus faible, prend beaucoup plus de temps à se développer, car le froid ne les frappe pas directement. Vers l'automne il est bon de placer un peu de paille sur le plancher de broche afin d'empêcher les renards de s'user les poils. Cette paille se tient bien sèche par la circulation intense de l'air qui monte par le trou de la broche, qui est également négligé de nos éleveurs consistait à brosser le plus souvent possible vos renards, ne saisissez pas une journée sans leur donner un bon nettoyage avec un peigne le trouble que cela vous occasionne.

Les éleveurs qui n'auront pas eu l'avantage de se rendre à l'exposition de St-Hyacinthe, ont le compte rendu dans les journaux.

EXPÉDITION IMPORTANTE DE 188 BOVINS DE LA RACE HOLSTEIN EN ANGLETERRE

Le 4 novembre 1937, le steamer "Dorelian" quittait le port de Montréal emportant avec lui 188 têtes de bétail Holstein enregistrées à l'exportation de 3 ou 6 têtes. Cette expédition est considérée comme étant la plus importante faite en Angleterre au nom d'un particulier. Le Baron Von Trutzschler de Chester, Ang. est l'importateur après avoir fait le choix lui-même au Canada. Le Baron avait déjà acheté des animaux canadiens, alors il s'y connaît dans la valeur de nos bovins Holstein du pays. La plupart de ces animaux furent achetés dans la province d'Ontario, à l'exception de 25 qui viennent de la province du Manitoba.

Le Baron Von Trutzschler est un cultivateur laitier et il garde généralement sur sa ferme de 200 quelques acres un troupeau de 240 têtes. Il a été aussi pendant plusieurs années un amateur de chevaux faisant un commerce d'au-delà de 2,000 têtes par année. Nous souhaitons au Baron tout le succès possible avec le bétail Holstein, et qu'il continuera à créer dans son pays une réputation apte à nous créer un marché. Cet achat d'animaux était sous l'égide du Ministère de l'Agriculture avec la coopération de l'Association Holstein-Franchise du Canada.

Importance de prendre bien soin de la parcelle boisée

Les inspecteurs horticoles ont leur congrès

Les inspecteurs du service provincial de l'Horticulture se sont réunis en congrès, au Parlement, sous la présidence de M. J.-H. Lavoie, directeur du service. Le but de cette réunion est de faire connaître aux inspecteurs les particularités de la loi de classification des produits horticoles, classification entrée récemment en vigueur et au sujet de laquelle les demandes de renseignements affluent au Parlement. Les aviseurs légaux du ministère ont rencontré les inspecteurs, et tout est mis en oeuvre pour que la loi soit extensivement expliquée plus rigoureusement appliquée.

Le bois de la ferme souffre surtout de la paissance par bestiaux et du feu. — Les soins à prendre que recommandent les forestiers. — Nécessité de clôturer.

La paissance par bestiaux et le feu, causent peut-être plus de dégâts que tout le reste dans le bois de la ferme et c'est pourquoi les forestiers recommandent aux cultivateurs d'entourer ce bois d'une clôture pour que les animaux ne puissent y pénétrer et de prendre des soins tout particuliers pour le mettre à l'abri du feu. Certaines règles bien simples s'imposent à l'égard de la clôture pour protéger le bois en bon état, les voici: (1) Empêcher les bestiaux d'entrer dans le bois; (2) Faire la coupe annuelle dans une certaine partie du bois; (3) Ne jamais faire de grandes éclaircies dans le bois; (4) Laisser les arbres les mieux formés et les plus florissants; (5) Enlever quelques-uns des plus gros arbres lorsqu'ils sont très serrés; (6) Couper les paisses arbres pour en faire du bois de chauffage; (7) Protéger le bois contre le feu.

AVANTAGES A RETIRER

La raison pour laquelle il faut empêcher les bestiaux d'entrer dans le bois, c'est que les animaux piétinent la litière sous les arbres et tassent le sol, l'eau coule à la surface au lieu de pénétrer dans le sol, ce qui empêche la terre avec elle, causant l'érosion. En outre, les bestiaux empêchent aussi la bonne venue de la nouvelle récolte d'arbres qui, dans de telles conditions normales, devraient remplacer les arbres qui ont été abattus. La végétation des arbres sur pied souffre également des conditions anormales provoquées par la présence de bestiaux. Empêchez donc les bestiaux d'entrer dans votre bois, vous y maintenez ainsi des conditions normales et si vous avez soin d'éclaircir les peuplements en enlevant les paisses arbres, vous aurez une meilleure récolte de bois de sciage.

On estime que les parcelles boisées sur la ferme, et spécialement les arbres d'essence dure, produisent au moins 50 pour cent de bois de charpente de plus quand ils sont protégés contre le feu et contre la paissance des animaux. Cette augmentation de production résulte du fait qu'il y a un plus grand nombre d'arbres sur pied et que le bois obtenu est de meilleure qualité. Une autre précaution essentielle dans la production de bonnes récoltes de bois, est l'adoption de méthode de coupes qui favorisent la pousse continue. Sans doute, les bois de la ferme n'exigent pas la même attention que les vergers, mais il faut cependant donner quelque attention aux conditions de la végétation sur la ferme, en obtenant un bon rapport.

Ces bonnes méthodes de coupes ne produisent pas un changement d'un jour à l'autre, mais la propriété se développe graduellement jusqu'au point de rapporter la plus grosse quantité possible de bois. Un avantage que le bois de charpente possède sur les autres produits de la ferme, c'est qu'il n'est pas nécessaire de le vendre immédiatement pour l'empêcher de s'abîmer ou de détériorer. Si le marché pour le bois de chauffage, les poteaux de clôture, le bois de sciage ou le bois de pulpe est à bas prix, on peut laisser les arbres pousser et leur valeur augmente constamment.

L'Australie, la Nouvelle Zélande, l'Argentine, l'Union du Sud-Afrique et l'Uruguay, produisent quelque 55 pour cent de l'approvisionnement mondial de laine; la proportion produite par l'Australie dépasse 25 pour cent. En 1936-37 l'Australie a produit 1,010,000,000 de livres de laine, soit 4 pour cent de plus que la saison précédente.

Championnat des jeunes juges de bétail laitier du Québec

La vente des porcs dans les provinces Alberta et Québec

Les ventes de porcs pour le mois de septembre 1937 étaient inférieures d'environ 5,000 têtes par semaine à celles du mois correspondant de 1936. Il y a eu une grosse réduction dans les trois Provinces des Prairies où il ne s'est vendu que 80,435 porcs contre 114,766 dans la province de l'Ontario. Il y a eu compensation cependant dans la qualité, qui était encore plus élevée que d'habitude, surtout dans la province de l'Alberta où la proportion de porcs classés "Selects" était de 29.2 pour cent du total.

En Saskatchewan, les quantités de porcs vendues en septembre 1937 ont été à peu près les mêmes que dans le mois correspondant de 1936, mais la qualité a été ressentie de la sécheresse et de la tendance à se débarrasser des animaux. La proportion d'animaux classés dans les deux catégories supérieures n'était que de 31.5 pour cent du total et 40 pour cent étaient de poids faibles. Quant à la province du Manitoba, la qualité des porcs vendus accusait une amélioration normale.

Autrefois, la province de Québec venait sième dans la quantité de porcs vendus, mais pendant le mois de septembre cette année elle est remontée en deuxième place, ne le cédant qu'à la province de l'Ontario.

C'est la deuxième année consécutive que la province de Québec envoie des équipes participer à ce grand concours national d'expertise.

BEAU SUCCÈS

Templeton, de Howick, comté de Châteauguay, détenteur du Québec au concours national d'expertise sur les races bovines laitières, ont fait triompher leur équipe et championnat de notre province le championnat des jeunes juges canadiens.

C'est la dixième année consécutive que Québec envoie des équipes de jeunes éleveurs à ce grand tournoi national organisé sous le patronage du Conseil Canadien des Jeunes Agriculteurs. Sur dix équipes, les Québécois ont remporté six fois le championnat des jeunes juges canadiens et deux années au second rang.

Les jeunes Roger Ellison et Georges-Aimé Lamothie, de St-Célestin de Nicolet, remportent le troisième prix dans un concours du même genre sur les races porcines. Comme dans le cas précédent, des délégués de tout le Canada prennent part à l'épreuve.

Informé de ce magnifique résultat, M. Bona Dussault a déclaré: "Je suis heureux d'apprendre ce splendide succès de nos jeunes éleveurs. Encore une fois nos délégués ont eu le vent en poupe à ce concours d'envergure nationale. Ce succès n'est pas le résultat du hasard; nos champions le doivent à leur application à l'étude ainsi qu'à leur travail persévérant, qualités indispensables à l'homme qui veut réussir. Je les félicite sincèrement. C'est cette formation que nous voulons donner à notre jeunesse agricole en la groupant dans ces clubs de Jeunes Éleveurs que nous encourageons par tous les moyens."

Des records de production de Holstein

Neuf vaches "Holstein" viennent de terminer des records dignes de mention:

T. B. Macaulay, Hudson Heights Qué. "Montvic Chieftain Bonhoury Pasch, 308999", avec 15,483 lbs de lait — dosant 4.12%. Trois traites par jour durant 365 jours.

Macaulay T. B. Hudson Heights Qué. "Montvic Rag Apple Amelie, 285677", avec 15,752 lbs de lait — dosant 4.12%. Trois traites par jour durant 365 jours.

Brown Corporation, La Tuque, Qué. "Alcatraz Clyde Walker, 217076", avec 20,495 lbs de lait — dosant 3.66%. Trois traites par jour durant 331 jours.

Alphonse Latulippe, Plessiville Qué. "Rose Eto Seg 218650", avec 15,940 lbs de lait — dosant 4.08%. Deux traites par jour durant 365 jours.

Andrime Paquette, St-Vincent Qué. "Rita Kordindyke Eva 204673", avec 15,664 lbs de lait — dosant 3.46%. Deux traites par jour durant 365 jours.

D. C. McDougall, Maxville Ont. "Elmeoff Jenima Moema, 159238", avec 19,844 lbs de lait — dosant 3.53%. Trois traites par jour durant 365 jours.

Woodward Jackson, Franklin Centre, Qué. "Artis May Pasch, 127843", avec 14,339 lbs de lait — dosant 3.60%. Trois traites par jour durant 229 jours.

W. E. Rood, Mitchell, Ont. Mollie Calamity Inka, 198550, avec 15,560 lbs de lait — 612 lbs de gras — dosant 3.93%. Deux traites par jour durant 365 jours.

Alphonse Latulippe, Plessiville Qué. "Lady Viola Alcatraz, 230036", avec 15,731 lbs de lait — 644 lbs de gras — dosant 4.09%. Deux traites par jour durant 365 jours.

EXPORTATION

Durant le mois d'octobre jusqu'au 15 de novembre, il fut expédié de la province de Québec aux Etats-Unis, 171 têtes pur-sang Holstein. Cette expédition se répartit de la façon suivante, par district organisé en club d'éleveurs:

Sherbrooke	47 têtes
Huntingdon-Ormatown	46 "
St-Jean	24 "
Bedford	21 "
Lachute	12 "
Pontiac	7 "
Nicolet	6 "
Deux-Montagnes	5 "
Montréal-Vaudreuil	3 "
Total	171

POUR ALLER DANS LES ETATS SUUVANTS

Vermont	118 têtes
Massachusetts	29 "
Connecticut	11 "
New-York	9 "
Wisconsin	3 "
New-Hampshire	1 "
Total	171

RE: HOLSTEIN A L'EXPOSITION ROYALE

Nous avons tout lieu de croire que l'exhibé des éleveurs d'Ontario à l'Exposition Royale de Toronto qui commencera cette semaine sera l'un des plus beaux jamais vu à cette exposition. Le jugement se fera le 17 et le 18 novembre par M. Clarence Goodhue, président de la Fédération des Éleveurs de la Province de Québec, assisté par M. Axel Hansen des Fermes Fencko, de Minnesota, comme juge consultant. La province de Québec sera représentée par le troupeau de MM. Legault et Frères de St-Hermas. Co. des Deux Montagnes, qui nous apprenons à la dernière minute que les Fermes

Le tabac canadien a donné une bonne récolte en 1937

Le Service des tabacs de la Ferme expérimentale fédérale estime qu'il s'est récolté cette année au Canada quelque 71,352,000 livres de tabac sur 65,350 acres. Cette quantité se décompose ainsi par provinces: Ontario, 62,000,000 livres sur 57,142 acres; Québec, 8,925,000 livres sur 7,758 acres; et Colombie britannique, 427,000 livres sur 450 acres. D'autre part, la production de l'Ontario se répartit de la façon suivante pour les différentes espèces de tabac: tabac jaune ou "fluecured" 53,900,000 de livres sur 49,000 acres, burley 7,000,000 de livres sur 6,142 acres; foncé 2,000,000 de livres sur 2,000 acres. La province de Québec aura environ 57,000 livres de tabac jaune ou "fluecured" sur 444 acres, 5,832,000 livres de tabac à cigare sur 4,827 acres; 7,710,000 livres de gros tabac à pipe sur 1,396 acres; 545,000 livres de petit tabac à pipe sur 800 acres et 241,000 livres de divers types de tabac sur 231 acres. Il ne se cultive que du tabac jaune en Colombie britannique et l'on estime que la récolte de 1937 sera de 42,700 livres sur 450 acres.

La majeure partie du tabac cultivé au Canada vient de l'Ouest de l'Ontario; le comté de Norfolk est le centre principal de la production. Jamais encore l'étendue plantée dans l'Ontario (57,142 acres) n'a été aussi forte que cette année. Elle dépasse de 24 pour cent celle de 1936. L'augmentation enregistrée en 1937 portait principalement sur le tabac jaune, qui a augmenté de 37 pour cent par comparaison à l'année précédente. Une bonne partie de cette augmentation s'est produite dans ce que l'on appelle la nouvelle zone, principalement dans le comté de Norfolk, mais elle s'est étendue de manière à couvrir les comtés d'Oxford et de Brant. La valeur de cette récolte de tabac au Canada en 1937 se chiffre par plusieurs millions de dollars, mais il convient de dire que cette évaluation de 71,352,000 livres peut encore être revue. La culture du tabac est devenue une industrie de premier ordre au Canada en ces quelques dernières années. L'étendue totale cultivée en 1928, il y a dix ans, était de 43,138 acres sur laquelle la production totale était de 41,976,375 livres. Aujourd'hui les chiffres sont de 57,142 acres et 71,352,000 livres, soit une augmentation de 14,004 acres et 29,375,225 livres.

Entrefilets

Les conserves canadiennes de pois, qui ont remplacé celles que l'on importait autrefois de France, jouissent d'une grande réputation sur le marché de Trinidad (Antilles anglaises).

On estime que la production du blé en Angleterre en 1937 est de 48,832,600 boisseaux, soit 2,600,000 boisseaux de moins qu'en 1936.

Le Service des tabacs de la Division des fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture a eu une grande part dans ce progrès non seulement en développant les plantations et la production, mais en améliorant les variétés, ce qui a permis aux planteurs de satisfaire la demande changeante et toujours plus exigeante du marché. Le Ministère fédéral de l'Agriculture, à l'étude du tabac vient au premier plan à Harrow et Delhi, Ont., Farnham et L'Assomption, Qué., et Summerside, Colombie britannique. Le bureau chef du Service est à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa, sous la direction du Dr A. T. Nelson.

JEUNES ELEVEURS A L'HONNEUR A LA FOIRE DE TORONTO



Les diverses provinces du Canada se sont assez bien partagées les honneurs de la Foire Royale d'hiver de Toronto, dans les concours nationaux d'adjudication, ouverts aux cercles agricoles de jeunes gens. Les équipes participant aux six concours différents et représentant 2386 clubs comprenant plus de 35,000 membres. Cette photo montre trois équipes gagnantes avec leurs points reportés sur un total possible de 1200 points. En haut: Albert ALLSOP et Lloyd RIGBY, de Wembley, club de grain de Grande Prairie, Alberta, avec 1072 pts pour les graines de semence. Au centre: Ray GREEN et Robert HAZLETT d'Abbotsford, C.A. club de patates de Poplar C.A. avec 1054 points pour les patates de semence. En bas: Mlle Annie WATERSTON, de Sussex Corner, et Robert McLEOD, de Pembroke, club de volailles de Sussex, N. B. avec 985 points, pour les volailles.

Ces trois équipes ont gagné les prix dans la division de l'élevage des porcs, bovins de boucherie et vaches laitières, en battant les meilleurs jeunes éleveurs de toutes les parties du Canada, à la Foire Royale d'hiver de Toronto. En haut: Howard FULCHER, de Millet et Robert C. FERGUSON, de Conjur Creek, club de porcs de Liberty, Alberta, avec 1029 points sur 1200; au centre: Newton HALL et Clinton IRWIN, Iderton, Ont. club des vaches de boucherie de Iderton, Ont. avec 1045 points. En bas: Douglas TEMPLETON, de Riverfield, Qué. club laitier de Howick, Qué. avec 967 pts.